

Des citoyens et des soldats

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Des citoyens et des soldats : histoire politique de l'obligation militaire en France de la Révolution au début de la Troisième République (1789-1872) / Philippe Catros ; sous la dir. de Roger Dupuy

Est reproduit comme : Des citoyens et des soldats histoire politique de l'obligation militaire en France de la Révolution au début de la Troisième République (1789-1872) Philippe Catros Lille Atelier national de reproduction des thèses 2006 4 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Catros, Philippe (1966-)

Autre(s) auteur(s) : Dupuy, Roger (1934-....)
Université Rennes 2 1969-....

Editeur, producteur : [S.l.] : [s.n.], 2004

Description matérielle : 4 vol. (1142 f.) : 'ill. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : About citizens and soldiers a political history of military recruitment and a citizen's duty in France from the Revolution to the beginning of the Third Republic (1789-1872) eng

Classification décimale Dewey : 355.223 22
355.223 63 22

Note sur disponibilité : Thèse microfichée

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 1074-1134. Annexes

Note de thèses et écrits académiques : Thèse doctorat Histoire Rennes 2 2004

Résumé ou extrait : La révolution libérale de 1789 rejette toute idée d'obligation militaire mais, pressée par la révolution armée de 1789 et la radicalisation qui la mène à la guerre, la Révolution est obligée de recourir à des réquisitions forcées avant d'instituer une conscription militaire qui met cinq classes de conscrits à la disposition de la République. S'appropriant cette conscription, le régime napoléonien lui adjoint un mode de recrutement forcé qui " rationalise " le recrutement militaire. C'est ce mode de recrutement forcé que la Restauration reprendra en 1818 sous le nom d'appel, après avoir aboli la conscription, pour constituer une armée de métier. Mais le XIXème siècle est parcouru par les mêmes tensions que la Révolution. A ceux qui veulent identifier les citoyens et les soldats, à ceux qui veulent

affaiblir l'armée permanente qui manifeste trop ostensiblement le pouvoir militaire de l'Etat ou qui veulent transformer la garde nationale en force milicienne émanant de la nation, à ceux qui veulent rapprocher les citoyens des soldats en transformant l'armée permanente de métier en grande école d'instruction militaire de la nation, s'opposent toujours les tenants d'une exclusion radicale entre société civile et société militaire - ce sont eux qui défendent la faculté du remplacement et un service de longue durée. De la monarchie de Juillet au second Empire, ces derniers ont fait échouer de nombreux projets de réforme. Il faut en fait attendre l'émergence de la puissance prussienne, et surtout le désastre de 1870, pour que l'on consacre à nouveau le principe d'un service personnel. Cependant, le syncrétisme de 1872, dont le point d'ancrage est la suppression du remplacement, n'identifie pas symboliquement le citoyen et le soldat comme au temps de la Révolution, et plus encore, il ne fait pas de chaque jeune citoyen un soldat effectif. L'armée de métier née sous la Restauration ne tombe pas, même si on lui ajoute une nouvelle fonction : l'instruction militaire des citoyens. Finalement, la loi de 1872 consacre deux principes : une obligation personnelle en temps de guerre légitimée au nom d'un devoir patriotique, et une première organisation militaire de la nation (non pas sous la forme de cette nation armée milicienne que l'on avait réclamée depuis la Révolution - une armée se fondant dans la nation - mais sous la forme d'une armée-nation - un appareil militaire d'Etat enrégimentant la nation combattante sur le pied de guerre).

The liberal French Revolution of 1789 rejects all ideas of military service but, forced by the 1789 armed revolution and radicalisation that led to war, the French revolution is compelled to resort to enforcing enrolment before it established a military conscription and defining five classes of conscripts for the Republic. Making use of this conscription, Napoleon's government develops it further by enforcing recruitment which makes military enrolment rational recruitment. This is the kind of enforced recruitment that the French Restoration will put in place in 1818 under the name of " appeal ", having abolished the conscription for building up a professional army. But the same tensions are experienced as during the rising up of the French Revolution during the XIXth century. In opposition to those who want to identify citizens with soldiers, those who want to reduce the standing army which demonstrates too openly the military power of the State or those who want to turn the national guard into a national militia, those who want to bring together citizens and soldiers by turning the standing army into a national military high school, there are always those who want a distinct differentiation between the civil and military society of the State - it is them who defend the possibility of replacement and a long lasting military service. From the " Monarchy of Juillet " to the second French Empire, they were responsible for the failure of numerous projects of reform. In fact, we must wait for the emergence of Prussian power, and especially the disaster of 1870, to establish again the principle of personal service. Nevertheless the syncretism of 1872, for which the main point is the deletion of the replacement, does not identify symbolically the citizen with the soldier as was the case during the French Revolution, and furthermore, it does not see in each citizen an effective soldier. The professional army born under the French Restauration does not disappear, even if it has a new function : that of providing military training to new citizens. Finally the law of 1872 establishes two principles : obligation for every citizen to enrol during wartime - legitimated by patriotic duty - and a first military organisation of the nation (not in the form of this armed militia claimed since the French Revolution - an army merged in the nation - but in the form of an armed nation, with a military system geared to enrol its citizens during wartime.

Sujet - Collectivité : France Armée. France Armée. -- Recrutement et engagement -- 1789-1799 (Révolution) -- Recrutement et engagement -- 19e siècle

Sujet - Nom commun : Forces armées françaises -- Recrutement et engagement -- Histoire Service militaire obligatoire -- France -- 1789-1799 (Révolution)

Service militaire obligatoire -- France -- 19e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques